

# Le point sur la stabilisation du SIGNET

Où nous en étions : Le 4 juin 1995, le directeur général de la Direction générale des systèmes d'information (STD), M. Richard Kohler, a annoncé qu'aucun changement non essentiel au SIGNET n'aurait lieu jusqu'au 2 octobre. STD voulait ainsi se donner le temps de cerner, dans un milieu statique, les difficultés contribuant à l'instabilité du SIGNET (voir les *Nouvelles du SIGNET*, du 14 août).

Ce qui a été accompli : La période de stabilisation s'étant terminée le 2 octobre, on est maintenant en droit de se poser la question. « Les responsables de STD ont-ils réussi à trouver ce qui n'allait pas? En deux mots : « Oui. À une exception près, nous savons pourquoi le SIGNET est instable, affirme M. Kohler. Nous savons également quelles mesures prendre pour y remédier. »

Certains aspects seront corrigés immédiatement (voir le calendrier ci-après); d'autres exigeront plus de temps, parce qu'il faudra élaborer, intégrer puis mettre à l'essai les solutions (p. ex., mettre à niveau la version du système d'exploitation UNIX installée sur les serveurs).

On demande aux clients qui ont attendu jusqu'au 2 octobre pour faire installer leurs applications sur le SIGNET de patienter encore un peu. Il s'est créé un retard, et les installations se font par ordre de priorité.

Voici le calendrier des opérations établi par STD pour l'exercice afin de stabiliser le SIGNET à long terme.

## Octobre 1995

Mise en oeuvre des solutions visant à améliorer la fiabilité des serveurs du SIGNET.

## Troisième trimestre de l'exercice 1995-1996

- Mise en oeuvre de la solution visant à corriger les erreurs « XPM » et « Impossible d'exécuter la commande » d'ICONDESK, ainsi qu'un certain nombre de problèmes mineurs qui contribuent à l'instabilité générale du logiciel de courrier électronique.

## Quatrième trimestre de l'exercice 1995-1996

- Installation de la mise à niveau UNIX sur les serveurs du SIGNET.
- Installation de Windows pour Workgroups. Ce logiciel permettra d'améliorer la performance des postes de travail et fiabilisera le réseau.  
N.B. : En raison de difficultés techniques imprévues, il est impossible d'installer ce logiciel plus tôt.

Les *Nouvelles du SIGNET* vous tiendront au courant.

Notre engagement : La Direction générale des systèmes d'information s'est engagée à assurer la stabilité et la fiabilité permanente du SIGNET. Un grand nombre d'utilisateurs se posent donc la question : « Le SIGNET est-il stable à l'heure actuelle? » — parce qu'ils s'attendaient à ce que tous les problèmes soient réglés le 2 octobre. Bien que le moratoire ait été levé à la date prévue, le calendrier ci-haut indique les échéances pour la mise en oeuvre des solutions. Le projet de stabilisation du SIGNET se poursuivra par conséquent jusqu'à ce qu'on ait remédié à toutes les difficultés.

« Nous avons mis beaucoup d'effort à régler les difficultés qui ont contribué à la performance irrégulière du SIGNET, a déclaré M. Kohler. L'appui et la patience des clients pendant la période de stabilisation ont été vivement appréciés. Le fait que vous nous aidiez à déceler les problèmes nous permettra de livrer un produit plus fiable. »

## ►►► Suite de la page 1

alors le client à amorcer le processus en l'aidant à choisir le développeur le plus indiqué pour la mise au point de l'application.

Selon M<sup>me</sup> Hardy, « il est essentiel qu'existe une communication étroite entre le développeur et le SIGNET tout au long du processus du développement de l'application ». Il incombe à STC de faciliter ce processus, de manière à s'assurer que le développeur comprend bien les besoins du client. Lorsque le développeur est issu du secteur privé, STC doit veiller à ce qu'il ait accès aux renseignements techniques et aux contacts nécessaires pour garantir l'intégration facile de l'application au SIGNET. Précisons toutefois que la planification et la gestion du processus de développement de l'application relèvent du client.

Doug Rosenthal souligne que ses employés savent comment s'y prendre pour entretenir de bonnes relations avec la clientèle. Les membres de son personnel connaissent le point de vue des utilisateurs (tant de l'Admini-

stration centrale que des missions) sur le fonctionnement du SIGNET et connaissent les activités du Ministère et s'y intéressent. Ils ont la capacité de comprendre et d'apprécier la façon dont la technologie peut contribuer à refaçonner les activités du MAECI et à en accroître l'efficacité, en cette période de constante évolution. M. Rosenthal ajoute que « leur combinaison particulière de compétences et d'expérience, alliées à leur connaissance de la structure du SIGNET, contribue à faire de STC un partenaire précieux pour le développement d'applications ».

Si votre service exécute des activités qui pourraient selon vous être facilitées par l'intermédiaire du SIGNET, n'hésitez pas à communiquer avec Sue Hardy par téléphone, au 995-2803, ou par courrier électronique. Le personnel de STC sera heureux de vous apporter son aide.

[Le second article de cette série portera sur le Développement des applications (STED) et examinera le rôle de ce dernier au sein du processus de développement d'applications. L'article paraîtra dans le numéro des *Nouvelles du SIGNET* du 27 novembre prochain.]